**Date de la réunion :** 24/09/2021

**Organisé par :** Luc DECOSSE

**Rédigé par :** Luc DECOSSE

**Ordre du jour** :

* FACT : Fonds d’Amélioration des Conditions de Travail
* Maintenance Industrielle
* Réunion CLS N°2
* Divers
* Présentation du jour « La gestion de crise »

# Introduction.

Une affluence bien moindre que nos autres Comités de Pilotage, mais cela s’explique par une reprise après ces congés et la problématique des réunions en « présentiel » dans une période ou la pandémie est toujours d’actualité.

Nous comptons sur vous pour le prochain Comité de Pilotage de décembre

# Point sur le FACT

***Rappel :***

*Le FACT est le Fond d’Amélioration des Conditions de Travail.*

*Le FACT a pour objet d’accompagner un collectif de petites entreprises pour* ***sécuriser la reprise d’activité****, en prenant en compte les enjeux d’une* ***prévention intégrée des risques professionnels****.*

*Porté par Expertis, le projet FACT est réalisé en partenariat avec l*[*’UIMM Alpes-Méditerranée*](https://uimmalpesmediterranee.fr/)*, le*[*MASE Méditerranée GIPHISE*](https://mase-mediterranee.com/)*, la*[*Carsat Sud-Est*](https://www.carsat-sudest.fr/)*& l’*[*Aract Paca*](https://paca.aract.fr/)*. Il porte sur l’impact du COVID sur l’organisation des petites et moyennes entreprises.*

Réunion du Comité de Pilotage le mardi 21 septembre de 14h00 à 17h00.

* Etat d’avancement
  + 8 entreprises engagées très désynchronisées dans la mise en œuvre de leur accompagnement ; des interventions achevées et d’autres encore sur le point de démarrer.
* Axes de capitalisation
  + **Responsabilité de l’employeur et risque COVID-19** : *les démarches mises en œuvre dans les entreprises qui réduiraient le risque d’exposition de leurs salariés à une contamination.*
  + **Modes dégradés, comment recomposer l’activité de travail ?**
  + **Organisation de l’espace, de l’équipe et du temps**
  + Les deux thèmes suivants assez proches et susceptibles d’être abordés de manière concomitante sont fusionnés :
    - **Les outils - utilisation et conception**
    - **Faciliter le travail et minimiser les risques**

.

# Point sur les travaux sur la Maintenance Industrielle

Ces travaux s’inscrivent dans la cadre de l’action régionale expérimentale sur la maintenance industrielle demandée par le Comité Technique Régional de la Carsat Sud-Est.

Des présentations des constats ont été faites :

* Au Bureau de MASE Méditerranée GIPHISE
* Au Comité Technique Régional de la Carsat Sud-Est
* Au Comité de suivi du Référentiel
* Au CA MASE France et International ;

Une réunion du Comité de Suivi du Référentiel s’est tenue le 09/09/2021, avec dans l’après midi un échange avec les membres du CSP (Comité de Suivi Pédagogique)

Sur la base des remontées issues des auditeurs, des audités, des utilisateurs, des dernières évolutions réglementaires et **l’étude croisée CARSAT-SE/MASE Med,** on constate que des éléments sont à éclaircir/ intégrer dans le Manuel V2014. Par exemple :

* + - Les raisons et avantages d’une démarche MASE
    - Classification des écarts
    - La mesure d’efficacité des actions
    - Des anomalies dans le contenu du manuel
    - **Le REX (Axe 3 point 4)**
    - **Gestion des aléas**
    - **La mise au travail**
    - **La pertinence de l’analyse des risques**
    - La cotation des points terrain

\*en rouge ce qui est en lien avec les constats de l’étude croisée

# Contrat local de santé

Réunion d’un Groupe de Travail dans le cadre des travaux de réécriture du Contrat Local n° 2 du Pays de Martigues.

Le n° 1 concernait plus particulièrement la Santé/Sécurité au travail.

Le n° 2 concerne la partie environnemental et les parcours de santé

Les pistes de travail :

|  |  |
| --- | --- |
| 1 | Mettre en place un observatoire des données environnementales |
| 2 | Réaliser une étude sur la pollution des sols |
| 3 | Phyto-dépollution |
| 4 | Renforcer la consultation du risque sur les maladies professionnelles et environnementales |
| 5 | Action de communication et d’information des citoyens sur la pollution domestique |
| 6 | Mettre en place une plateforme à destination des médecins traitants pour répondre aux questions liées aux problématiques environnementales |
| 7 | Instituer un groupe de travail pérenne sur les questions de santé environnement |

# Divers

## Réforme de la Santé au travail

La loi du 2 aout 2021 transpose l'accord national interprofessionnel (ANI) conclu le 10 décembre 2020 par les partenaires sociaux en vue de réformer la santé au travail. Les grandes lignes :

* Renforcer la prévention au travail.
* Décloisonner la santé publique et la santé au travail.
* Renforcer le DUERP (conservation successive)
* Nouvelle appellation des SST en SPST
* Création d’un passeport prévention pour les salariés
* Ouverture du DMP au médecin du travail
* Mise en place dans les SPST d’une cellule dédiée à la prévention de la désinsertion professionnelle
* Les médecins de ville pourront contribuer au suivi médical des travailleurs

Entrée en vigueur des premier décrets d’application vers le 31 mars 2022

## Les actualités de la SOFHYT

* Les différents Webinaires :
  + Aujourd’hui : Détermination des VLE
  + 22/10 : la toxicologie pour les Hygiénistes du travail
  + Chaque vendredi de novembre : l’Hygiène du travail en milieu pharmaceutique
* Début avril 2022 :
  + Réunion du Board de l’IOHA en France organisée par la SOFHYT
  + Conférence sur l’ergonomie avec des ateliers (durée 1 à 2 jours)
* Début juillet 2022 :
  + Participation de la SOFHYT à la conférence de la SELF

## Informations sur la COVID 19

Les deux guides « Employeurs » et « Salariés », élaborés par la DGT et l’Assurance Maladie, viennent d’être mis à jour.

Ils apportent notamment des précisions sur la vaccination.

Employeurs :

<https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/755778/document/guide_covid_employeur_version8juillet2021.pdf>

Salariés :

<https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/755781/document/guide_covid_salaries_version8juillet2021.pdf>

Un décret paru le 18 juillet 2021 au Journal officiel précise que les mesures de prévention du risque biologique du Code du travail s’appliquent à toutes les entreprises.

Ceci même si l’activité habituelle de l’entreprise ne relève pas des dispositions du Code du Travail relatives à la prévention des risques biologiques

# Présentation du jour

Les outils numériques au service de la gestion de crise.

Présentation :

Jean Christhophe CEJKA Sté MEDAE : [jcc@medae.com](mailto:jcc@medae.com)

Michèle CHABARD Sté MEDAE : [michele@medae.com](mailto:michele@medae.com)

Pour plus de renseignements, je vous conseille de prendre directement contact avec l’un ou l’autre car la présentation a dû être réduite pour envoi par mail et mise sur notre site internet.

# Prochaines réunions du Comité de Pilotage

La prochaine réunion se déroulera le :

Vendredi 3 décembre 2021 à 10h00

Fin du Comité de Pilotage à 12h30